

Les espaces de faible densité et leurs atouts

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Lecture d'un tableau : des départements peu denses

/ 4 pts

- a. $115\,000 \div 5\,565 \approx 21 \text{ hab./km}^2$. Sous 30 hab./km² : Lozère (15), Creuse (21), Hautes-Alpes (25). L'Ariège (32) est juste au-dessus du seuil ; les Bouches-du-Rhône (405) sont un espace dense.
- b. Creuse : $(115 - 157) \div 157 \approx -27 \%$. Hautes-Alpes : $(141 - 92) \div 92 \approx +53 \%$. Deux espaces de faible densité, deux trajectoires opposées : déprise d'un côté, croissance de l'autre.
- c. Les Hautes-Alpes bénéficient du tourisme (stations de ski de Serre-Chevalier, parc national des Écrins, lac de Serre-Ponçon), du soleil et de la proximité de Marseille-Aix et de Grenoble. La Creuse, enclavée, sans grand axe ni site touristique majeur, a subi l'exode rural et la mécanisation agricole.
- d. Un tiers des Creusois a plus de 65 ans (contre 21 % en France) : population vieillissante, peu d'enfants, donc écoles qui ferment ; moins d'actifs pour faire vivre commerces et médecins, ce qui décourage les nouvelles installations : c'est la spirale du déclin.

Méthode — un tableau se lit en comparant les lignes entre elles et à la moyenne nationale, puis en calculant les évolutions pour repérer les trajectoires.

2 Étude d'un document : une station face au réchauffement

/ 4 pts

- a. 12 remontées, 3 000 lits, 200 saisonniers dans les années 1980 (ou 4 millions d'euros de canons à neige en 2008).
- b. Saison raccourcie de trois semaines, ouverture impossible avant janvier deux hivers sur huit. Les canons coûtent cher (4 millions), vident un lac artificiel (ressource en eau) et la commune s'est endettée : ils retardent le problème sans le résoudre.
- c. Pendant cinquante ans, la station a vécu uniquement du ski (la neige) ; sans neige garantie, il faut valoriser les autres atouts de la montagne : paysages, VTT, randonnée, via ferrata, séjours toute l'année (tourisme des quatre saisons).
- d. L'été 2023 a été excellent, mais l'hiver rapporte encore le plus : abandonner le ski fait perdre les gros revenus immédiats. Continuer le ski = investir dans une activité condamnée par le climat ; se diversifier = revenus plus faibles à court terme et incertitude sur la fréquentation estivale.

Le point clé — les espaces de faible densité vivent souvent d'une seule ressource : quand elle disparaît, il faut réinventer leurs atouts.

3 Croquis : les espaces de faible densité en France

/ 4 pts

- a. Titre : « Les espaces de faible densité : des marges aux ressources ». I. Des espaces peu peuplés (diagonale, massifs, Landes) ; II. Des atouts valorisés (parcs nationaux, stations de ski, flux touristiques) ; III. Des dynamiques contrastées (néoruraux vers la Drôme et l'Ariège, déprise en Creuse et Haute-Marne).
- b. Diagonale : figuré de surface (aplat ou hachures) car c'est une vaste étendue ; stations de ski : figuré ponctuel (symbole) car ce sont des lieux précis ; flux de touristes : flèches (figuré linéaire orienté) car ce sont des déplacements.
- c. Deux couleurs ou deux hachures : par exemple hachures rouges pour les départements qui perdent des habitants, aplat vert pour ceux qui en gagnent, avec les flèches d'arrivée des néoruraux. La légende doit expliciter la dynamique (+ / -).
- d. La densité décrit seulement le nombre d'habitants ; le sujet demande aussi les atouts (parcs, tourisme, forêt, énergie) et les dynamiques (attractivité, déprise), qui ne se voient pas sur une carte de population.

Repère — un croquis répond à un sujet : il montre des dynamiques (flèches, contrastes), pas seulement des localisations.

4 Vocabulaire et repères

/ 4 pts

- a. Espace de faible densité : moins de 30 hab./km². Déprise : recul des activités et de la population. Certains espaces peu denses gagnent des habitants (Hautes-Alpes, Drôme, Ariège) : la faible densité n'implique pas le déclin.
- b. Agriculture de qualité (roquefort, cantal AOP), forêt (Landes), énergies renouvelables (barrages des Alpes, éoliennes de l'Aude), tourisme et paysages (gorges du Verdon, Cévennes, volcans d'Auvergne), eau (Volvic, Évian).
- c. Parc national : créé par l'État, cœur strictement protégé (Vanoise, Écrins, Cévennes, Calanques). PNR : charte entre communes qui concilie protection et développement (Queyras, Vercors, Luberon, Volcans d'Auvergne).
- d. Enclavement → routes, fibre optique ; déserts médicaux → maisons de santé, télémédecine, exonérations ZRR ; fermeture des services → maisons France Services, Petites villes de demain ; vieillissement → aides à l'installation des jeunes ménages.

Erreur fréquente — confondre faible densité et déprise : la première est un état (peu d'habitants), la seconde une dynamique (recul), qui ne touche pas tous les espaces peu denses.

5 Développement construit

/ 4 pts

- a. Définition : moins de 30 hab./km², environ 40 % du territoire pour moins d'un Français sur dix. Localisation : diagonale des faibles densités, massifs, quelques littoraux. Plan : I. des espaces contraints ; II. des atouts et une attractivité nouvelle.
- b. Relief et climat (Aubrac, Alpes du Sud), enclavement (Creuse à plus d'une heure d'une gare TGV), exode rural et vieillissement (Cantal : – 37 % depuis 1900, un tiers de plus de 65 ans en Creuse), déserts médicaux, fermeture des écoles.
- c. Agriculture AOP (roquefort, salers), forêt (Landes, 31 % du territoire boisé), énergies renouvelables (hydraulique 12 % de l'électricité), tourisme (parc des Cévennes, 250 stations de ski), néoruraux et télétravail (Drôme, Ariège), 11 parcs nationaux, France Services.
- d. Des espaces contraints mais indispensables et de plus en plus recherchés. Ouverture : comment les aménager face au réchauffement (stations), aux conflits d'usage (éoliennes, résidences secondaires) et à la persistance de l'hyper-rural en déclin ?

Attention — le sujet contient un « mais » : le développement doit montrer les deux faces, contraintes puis atouts, sans en oublier une.